

MOTION PRESENTEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE LA VALLEE A AVON

Le Conseil d'Administration du Collège de la Vallée, réuni en séance le jeudi 3 novembre 2011, s'inquiète de la disparition progressive de cinq contrats CUI de 20 heures et de deux postes de personnels de vie scolaire et administratifs d'ici juin 2012 (dont six d'ici décembre 2011).

Cette situation ne nous permettra plus d'assurer la sécurité des élèves dans de bonnes conditions à compter de janvier et les tâches administratives, de plus en plus nombreuses, se trouveront sérieusement perturbées.

Actuellement, des conséquences concrètes se font déjà sentir :

- Entre 11 h 30 et 14 heures, tout le personnel de vie scolaire est mobilisé par les tâches de demi-pension (cour et réfectoire) et donc, en cas d'incident, aucun d'entre eux n'est disponible pour assurer la sécurité en d'autres lieux.
- Evidemment, aucune étude surveillée ne peut se tenir entre 13 heures et 14 heures.

Par conséquent, nous demandons pour le moins que le contrat de M. _____, appelé à prendre fin prochainement, soit maintenu. En effet, M. _____ a fait la preuve de son efficacité bienveillante dans l'enceinte et aux abords du collège et sa présence masculine est très appréciable.

Nous demandons également que le poste d'ASED de Mme T. _____ soit maintenu et porté à 39 heures au moment de son départ à la retraite.

votée à l'unanimité moins 3 abstentions